

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**(PROJET DE RÉGLEMENT) 198-205-14-2022**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par le conseil, directeur général et gestionnaire de la MRC des Jardins-de-Napierville, que, mercredi, le quatorzième jour du mois de septembre deux mille vingt-deux (14-09-2022) à 18H00, la MRC des Jardins-de-Napierville tiendra une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 198-205-14-2022. Toute personne intéressée par le sujet pourra faire entendre son avis à cette assemblée.

Le projet de règlement numéro 198-205-14-2022 modifiant le schéma d'aménagement et de développement rural en vigueur (Réglement 198-205) de la MRC des Jardins-de-Napierville ainsi que le document sur la nature des modifications envisagées ont été adoptés par résolution du Conseil le 23 juillet 2022, lors d'une séance ordinaire. Ce projet de règlement vise à modifier les affectations de première utilisation du territoire de Sainte-Cécile.

Le projet de règlement numéro 198-205-14-2022 sera disponible pour consultation au bureau de chacune des municipalités touchées, au bureau de la MRC, ainsi qu'à 1767 Principale Saint-Michel, ainsi que sur le site Internet [www.mrcjdn.ca](http://www.mrcjdn.ca).

Dans les 30 jours de l'avis en vigueur du règlement, seule la municipalité de Sainte-Cécile devra adopter tout règlement de consentement requis pour tenir compte de la modification de schéma d'aménagement et de développement rural.

Lors de la séance ordinaire du 24 septembre 2022 à compter de 19 h, le règlement 198-205-14-2022 sera soumis au Conseil pour adoption.

Donné à Saint-Michel, ce 19<sup>e</sup> jour de juillet 2022.



**Sébastien Gauthier**  
Directeur général et  
Gestionnaire